

## PV - Réunion de quartier 25 septembre 2014

### Quartier centre – maison communale

Introduction par le Collège des Bourgmestre et Echevins :

1. **Survol aérien** de la commune : la commune est optimiste car le recours en cessation environnementale de la Région et les Communes a obtenu gain de cause. Le futur gouvernement fédéral appliquera le moratoire et reviendra donc à la situation antérieure à février 2014. L'Etat pourra être condamné à payer des astreintes s'il ne met pas fin aux infractions causées par les nouvelles routes aériennes. A partir de fin octobre, début nov, il devrait y avoir un changement spectaculaire. Restera encore un problème : les avions qui atterrissent et qui survolent le Coin du balai (sonomètre enregistre les normes de bruit).
2. La commune et la police sont déterminées à lutter contre la **vitesse et l'insécurité routière**. On a demandé à la police de faire des comptages et des contrôles réguliers, notamment avenue de la Fauconnerie. Entre 10 et 15% des véhicules y dépassent le 50 km/h.
3. **Travaux au centre de Boitsfort** : la place est maintenant finie : nouveaux trottoirs, nouveaux arbres, carrefour refait, tram friterie... Autre enjeu maintenant : la place Keym. Une réunion est prévue le 30 septembre.
4. **Travaux divers** : av. de la Fauconnerie, les travaux ont été longs. Reste encore un problème d'arbre, côté talus qui ne repoussent pas. L'av. George Benoidt a été réasphaltée ; nous devons encore remplacer les arbres. Les arbres morts doivent être conservés dans la mesure où des coléoptères protégés (les lucanes) y vivent.
5. **Plan logement communal** : une brochure de synthèse vient d'être éditée. En ce qui concerne l'église St-Hubert, nous sommes en pourparlers avec l'évêché, les habitants, des promoteurs et architectes privés et l'école Sint-Joseph pour trouver une solution réaliste qui réponde aux exigences : rénover, construire des logements, sans que la commune ne doive investir. Ces rencontres se terminent et, en temps utile, on informera des options prises (rencontres avec les habitants)
6. Une **newsletter** est désormais diffusée tous les mois aux habitants qui en font la demande via le site internet : [www.watermael-boitsfort.be/fr/newsletter](http://www.watermael-boitsfort.be/fr/newsletter)

Questions du public	Réponse du Collège	Suivi à donner
<p>Problème des vélos qui roulent à contre-sens et très vite sur le trottoir rues Middelbourg et Vénerie – 60 rue Middelbourg : c'est dangereux L'an dernier, il y a eu un contrôle policier.</p>	<p>On connaît le problème et on a déjà essayé de le combattre. On a placé deux panneaux de signalisation ; on a sensibilisé via le journal communal et en menant une action avec le Gracq (distribution des bons itinéraires par av. Solvay et Dewolf)</p> <p>On va réorganiser des contrôles policiers dans les semaines qui viennent. C'est une question de comportement.</p> <p>Une militante du Gracq, présente dans la salle, propose de mener, avec les commerçants et habitants, de nouvelles actions de sensibilisation.</p>	<p><b>Police</b></p>

<p>Idem bas de la rue du Buis: la pente est très forte et quand on monte en voiture, on n'a pas de visibilité ni suffisamment de place pour passer à deux. C'est très dangereux pour les cyclistes qui descendent très vite.</p>	<p>Rue du Buis : on peut rouler à contre-sens pour favoriser le vélo comme moyen de déplacement (avantage pollution, stationnement, congestion)... Le problème vient du comportement de certains cyclistes, qui doivent ralentir</p>	
<p>Le tronçon av . Van Becelaere : de Delleur jusqu'à Elan. Je le prends souvent en vélo (contre-sens autorisé) et les automobilistes ne prennent pas en compte les vélos.</p> <p>En règle générale : les trottoirs sont dans un état lamentable, sans parler du stationnement sauvage. Rue de l'Elan, en face du n°17 : quand il pleut, une flaque d'eau se forme, on est trempé. Près de la boulangerie : voitures garées sur les trottoirs qui ne laissent pas la place aux piétons. Les policiers ne dressent pas PV.</p> <p>Le pompon : l'éclairage public : à l'av. de la Tenderie, j'ai compté 5 lampadaires qui ne fonctionnaient pas. Sinon, les branches des arbres cachent la lumière.</p>	<p>On va réaménager ce tronçon. La voirie actuelle n'est pas assez large à tel point que les camions de Bruxelles Propreté roulent sur les trottoirs. Nous souhaitons réaménager et agrandir cette partie de voirie et refaire les trottoirs. Une réunion est prévue avec les habitants le 15 octobre.</p> <p>Le tronçon central de l'av. Van Becelaere entre Elan et Arbalète va être entièrement refait, c'est acquis : permis autorisé et les travaux commencent bientôt.</p> <p>Certains trottoirs ont déjà été refaits (Duc-Pinson, quartier de la Futaie...) On a d'abord laissé travailler les impétrants (eau, gaz, électricité) et ensuite, on veille à refaire les trottoirs.</p> <p>Eclairage public : de gros travaux d'éclairage public sont prévus prochainement (les ampoules au mercure doivent être remplacées). Un Plan lumière est en marche et sera présenté bientôt en réunion publique. Ortolans, Visé, Vander Swaelmen, Criquets ont déjà été faits. Si vous constatez des ampoules qui ne fonctionnent pas, contactez Sibelga via leur site <a href="http://www.sibelga.be">www.sibelga.be</a>. Sinon, le service des Travaux fait le lien avec Sibelga</p> <p>Quant aux arbres trop hauts : on a fait le tour pour élaguer (ici aussi contacter le service si vous remarquez quelque chose)</p>	<p><b>Mobilité</b></p> <p><b>TP</b></p> <p><b>Police</b></p> <p><b>TP</b></p>
<p>Krekelenberg et Grand Veneur : problèmes de vitesse. N'y a-t-il pas moyen de mettre un plateau à l'entrée de Krekelenberg et dans le haut de Grand Veneur ? (au lieu de la barrière de cet été qui n'a pas convaincu)</p>	<p>Krekelenberg - Grand Veneur : on nous interpelle souvent car il n'y a pas de trottoir et les voitures roulent trop vite Chicane : solution rejetée Mettre un plateau : pas facile à envisager car génère des vibrations (près de bâtiments anciens et proches de la voirie)</p>	<p><b>Mobilité</b></p>

<p>Elagage nécessaire sur la propriété des fougères : nous n'avons plus aucune lumière. Que peut-on faire ? Un appui de la commune ? La commune peut aider en concertation Des arbres qui vont encore monter de 5 à 10 mètres. Nous commençons à avoir peur. De grosses branches tombent sur les voitures et le talus s'effondre.</p> <p>Rue étroite : les poubelles en plastique dur on ne sait pas où les mettre : il faudrait retirer de la terre sur le talus sinon les poubelles tombent</p>	<p>En été, voirie réservée au jeu : une demande d'une quarantaine de ménage mais nous avons reçu des réactions négatives. On est toujours à l'écoute mais chaque solution engendre des problèmes</p> <p>Arbres sont situés sur une propriété privée. Ces arbres sont surveillés, et rien n'indique qu'un arbre est dangereux. Légalement on ne peut pas contraindre un propriétaire privé à abattre (sauf si l'arbre est dangereux). On peut faire un courrier pour relayer vos craintes mais la commune n'est pas partie prenante. Prenez d'abord contact avec le syndic, nous interviendront en soutien si nécessaire. Nous avons des jardiniers publics mais leur mission n'est pas de solutionner des conflits entre privés.</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>Fauconnerie : la vitesse des bus de la STIB a-t-elle aussi été contrôlée ?</p>	<p>Oui.</p>	
<p>Asphaltage av. Wiener entre Trois Tilleuls vers la piscine : il avait été question qu'on ré-asphalte cette portion : où en est-on?</p>	<p>Asphaltage av. Wiener : une partie a été réalisée par la Région pour l'itinéraire cyclable. La deuxième partie n'est pas urgente : pour l'instant.</p>	
<p>Transformation du bâtiment Marsh en logement Souverain : impact sur la circulation, qu'a-t-on prévu point de vue des parkings</p>	<p>Des parkings en sous-sol ont été prévus de manière suffisante dans le permis. Le chantier devrait commencer au printemps 2015.</p>	
<p>Conflit poubelles et corneilles</p> <p>Ne peut-on instaurer le système des containers</p>	<p>La solution est d'utiliser des corbeilles en plastique dur. Des poubelles sont disponibles pour 11 euros à la Commune.</p> <p>On est en pourparlers avec Bruxelles-Propreté pour des quartiers comme Logis et Floréal.</p>	<p><b>Propreté</b></p>
<p>Drève du duc, entre Brise et tram, il manque de poubelles publiques et les déchets sont très importants. J'ai contacté la direction avant cette réunion qui est d'accord pour une action de sensibilisation des étudiants mais il faut aussi placer des poubelles en suffisance. La poubelle av. Delleur a été arrachée.</p>	<p>Agence bxl propreté peut faire animation dans les écoles Il y a des poubelles existantes (à la sortie, rue du pinson, coin arbalète). Plus on en ajoute, plus il faut les ramasser et au plus il y a des débordements... Nous avons déjà sensibilisé les habitants avec la campagne « balai d'or » Une action est en cours sur les mégots de cigarettes...</p>	<p><b>Propreté</b></p>
<p>Av. Solvay, face à la crèche : ne peut-</p>	<p>Nous avons rencontré un responsable de la</p>	<p><b>Mobilité</b></p>

<p>il y avoir un feu ? Les automobilistes roulent très vite et ne s'arrêtent pas. C'est très dangereux.</p> <p>Il y a aussi un gros problème de parking sauvage drève du Duc lors du marché : dangereux pour poussettes + personnes à mobilité réduite</p>	<p>crèche et un parent. Il y a un projet régional pour refaire la rue. Les permis sont là. Nous rencontrerons le nouveau ministre prochainement.</p> <p>La vitesse des voitures dans cette commune : c'est une lutte continue. Sur la zone de police, on place un gros radar + deux voitures anonymes et là on fait des contrôles. Travail constant. Je suis répressif dans cette matière</p>	<p><b>Police</b></p>
<p>Marsh : les arbres dépassant 10 mètres de hauteur et à moins de 3 mètres de la propriété sont illégaux : les arbres sont énormes et captent toute la lumière des maisons et jardins.</p>	<p>Arbres de Marsh : les voisins demandaient un écran végétal. On est dans un terrain privé, il faut prendre contact avec eux.</p>	
<p>Av. de la Fauconnerie : la zone avancée pour cyclistes n'a pas été refaite (en bas)</p>	<p>On a pris note</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>Il y a de la place pour un parking vélo au coin Hospice/Karrenberg</p>	<p>On a pris note</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>Rue des Béguinettes : Politique du logement : qu'est-ce qui autorisé ou ne l'est pas. D'un côté rue des Béguinettes on ne peut rien faire, de l'autre côté, il me semble que rien ne soit défini mais il faudrait conserver le caractère du quartier. Je voudrais que cela soit rendu public</p>	<p>Certains quartiers ont un PPAS (plan particulier d'affectation du sol), c'est historique. Le PPAS prévoit des règles plus précises. A défaut, les règles générales du PRAS (Plan régional d'affectation du sol) s'appliquent..</p> <p>Chaque projet est examiné au cas par cas. Nos permis ou nos refus sont motivés.</p>	
<p>Rue des Béguinettes : le bruit, surtout lors des manifestations musicales, est tonitruant, démentiel... Cela nous dérange sur des km. Je voudrais qu'on fasse des mesures de sonomètre et j'aimerais participer à une enquête de la commune pour savoir si je suis le seul car franchement cela n'a plus rien à voir avec des fêtes de village. C'est un vrai tapage nocturne pour lequel on ne peut pas porter plainte car il y a eu autorisation de la commune.</p>	<p>Il n'est pas dans l'intention de la commune de généraliser les baffles en plein air nuit et jour.</p>	<p><b>CULTURE</b></p>
<p>Nous sommes un quartier qui sert d'entrée et de sortie de BXL : personne ne respecte les limitations</p>	<p>La drève du duc est en attente de réfection des égouts. La réfection des trottoirs suivra.</p>	<p><b>TP</b></p>

de vitesse. Les trottoirs sont dans un état lamentable (Duc – Middelbourg...)		
Bd du souverain. Il y a deux ans, nous avons signé une pétition pour l'abattage d'arbres dangereux. Cette dangerosité a été constatée mais le propriétaire a abattu des dizaines d'arbres. Il devait replanter mais à ce jour, rien n'a été fait	Des replantations sont prévues dans le permis d'urbanisme délivré. Ils doivent le faire. On va faire des contrôles.	<b>URBANISME</b>